



ALSH

Vacquiers-Saint Sauveur

2026-2027



TEUR ET LE PROJET EDUCATIF

Présentation de LE&C Grand Sud

La commune de Vacquiers et de Saint Sauveur ont choisi de confier la gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement les vacances à l'association LE&C Grand Sud. L'ALSH se positionne sur la commune de Saint Sauveur.



Siège interrégional
Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud
7 rue Paul Mesplé 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43
Fax : 05 62 87 43 44
contact@loisireduc.org

Implantée sur les régions du Grand Sud, Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud est une **association laïque** à but non-lucratif.

Son réseau est composé de fédérations et d'associations qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de la formation, des loisirs et de la culture.

Mouvement d'Education Populaire résolument inscrit dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud aspire à faire vivre en actes **les valeurs de l'idéal républicain**. Il attache une importance fondamentale à **la laïcité**, condition indispensable au vivre-ensemble dans le respect des différences et de la liberté de conscience. Par la gestion des structures d'accueil qui lui sont confiées, LE&C accompagne les individus dans leur parcours de vie en soutenant leur émancipation proportionnellement à leur âge.

La liberté : libre arbitre,
liberté de conscience,
place choisie et
engagement.

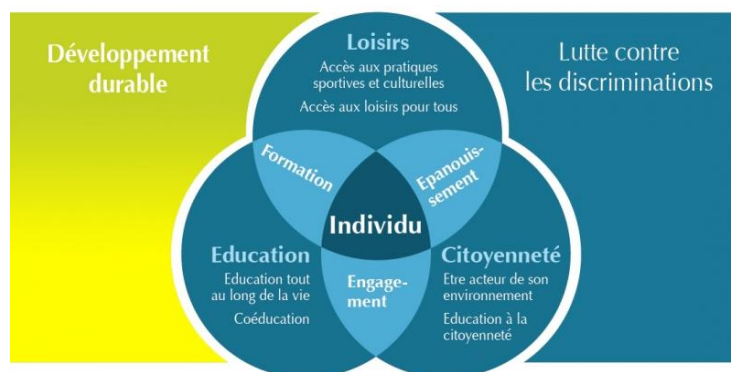


La fraternité : ce qui
nous rassemble, ce
que nous avons en
commun.

L'égalité : tous les mêmes droits,
tous les mêmes devoirs.

Principalement par **l'axe du loisir**, notre réseau diversifie ses activités d'années en années, l'enjeu est pour nous de porter des **actions éducatives** et **citoyennes** à destination des publics que nous accompagnons.

Le projet éducatif



- ✓ **LOISIRS** : Notre projet porte dans ses fondements l'objectif de donner à tous l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles, quelles que soient les situations sociales, culturelles et territoriales, et multiplier les espaces d'ouverture vers les autres, d'échange et de socialisation.
- ✓ **ÉDUCATION** : Pour LE&C Grand Sud, la notion d'éducation populaire passe par une coéducation et l'éducation tout au long de la vie, en vue de favoriser l'épanouissement individuel.
- ✓ **CITOYENNETÉ** : Nous affirmons la nécessité de donner à chaque individu les outils nécessaires pour devenir un citoyen éclairé et acteur dans son environnement.

Les objectifs éducatifs

Développer le sens de l'intérêt collectif en répondant aux besoins de chacun de s'exprimer, de participer, de s'impliquer et de s'engager. C'est ce qui participera à la construction d'une citoyenneté responsable et active. Nous nous efforçons de concrétiser nos objectifs éducatifs auprès de tous par un travail collectif, le respect et la prise en compte de chacun.

L'évolution de la société nous amène à réaffirmer avec force les trois piliers fondateurs de l'identité de notre mouvement qui donnent tout son sens à la dénomination de Loisirs, Éducation et Citoyenneté.

Nos principes

L'éducation à la citoyenneté repose sur l'échange et le partage des savoir-faire et des savoir-être.

La nécessité de défendre les générations futures développe les principes humanistes de notre projet : la laïcité, l'équité sociale, la lutte contre les discriminations, la solidarité et le respect.

Le développement durable est aussi, dans toutes ses composantes économiques, sociales et environnementales, un socle de notre projet.

Notre finalité

Participer à la transformation et au progrès social :

- ✓ Favoriser le vivre-ensemble et la coopération au sein de nos structures ;
- ✓ Permettre aux enfants et aux jeunes qui sont les citoyens de demain, de développer des compétences propices à l'exercice d'une véritable citoyenneté, favoriser l'exercice de la prise de parole en public, la pratique de l'écrit ;
- ✓ Leur apporter les moyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent, développer leur capacité d'analyse et de compréhension des enjeux du monde actuel afin qu'ils puissent agir à sa transformation.

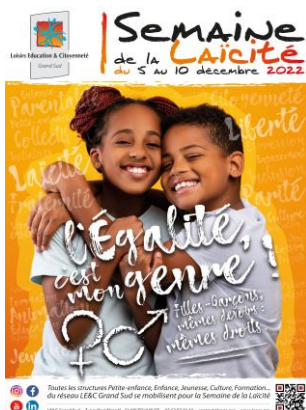
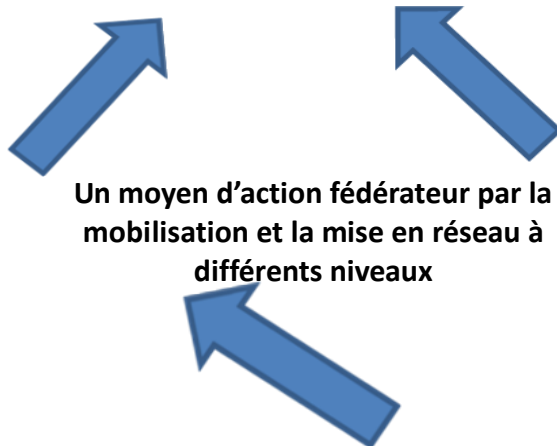
Notre méthode : la force du réseau



Temps fort du réseau une



Un principe de fonctionnement collaboratif au quotidien



Mise en avant des initiatives locales sur des sujets de sociétés transversaux

Le Projet Pédagogique

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants, qui permettent de donner du sens aux activités proposées. Les projets pédagogiques diffèrent en fonction des locaux, de l'environnement, du public, mais surtout des personnes qui les font vivre.

Un des axes forts des services de LE&C Grand Sud, est de permettre à chacun de construire sa journée de loisirs en fonction de ses besoins et de ses envies...

Comment le déchiffrer ?

Sa forme est très simple : Pour chaque thème, des questions posées par l'équipe d'animation et les réponses ou projets qui en découlent.

Ce document est très général, car il s'inscrit sur le long terme et peut évoluer en fonction des publics, des personnes qui le font vivre et des partenariats qui l'animent.

Qui l'élabore ?

Ce projet est réfléchi en équipe. Chaque animateur apporte sa pierre à l'édifice, partage ses constats et est force de proposition. Ensemble, nous dégageons nos objectifs et propositions d'actions pour les atteindre.

Le directeur de la structure en est le garant, et s'assure qu'il soit en lien cohérent avec le Projet Educatif de Territoire des communes.

A qui est-il diffusé ?

Ce document est consultable par tous : parents, équipe, partenaires...

Les Communes

Vacquiers et Saint Sauveur sont deux communes françaises situées dans le nord du département de **Haute Garonne**, en région Occitanie.



Elles sont limitrophes aux communes : Bouloc, Villeneuve les Bouloc, Gargas, Fronton, Cépet, Villaudric.

Elles appartiennent à la **Communauté de Communes du Frontonnais** qui est composée de 10 communes pour 25 000 habitants.

La Communauté de Communes du Frontonnais a vu le jour le 1^{er} janvier 2013. Elle couvre un territoire de 162 km², une population de 23 861 habitants et 10 communes : Boulac, Castelnaud'Estretfonds, Cépet, Fronton, Gargas, Saint-Rustice, Saint-Sauveur, Vacquiers, Villaudric et Villeneuve les Boulac.

Saint sauveur est une commune rurale qui compte **2 530 habitants** en 2026.

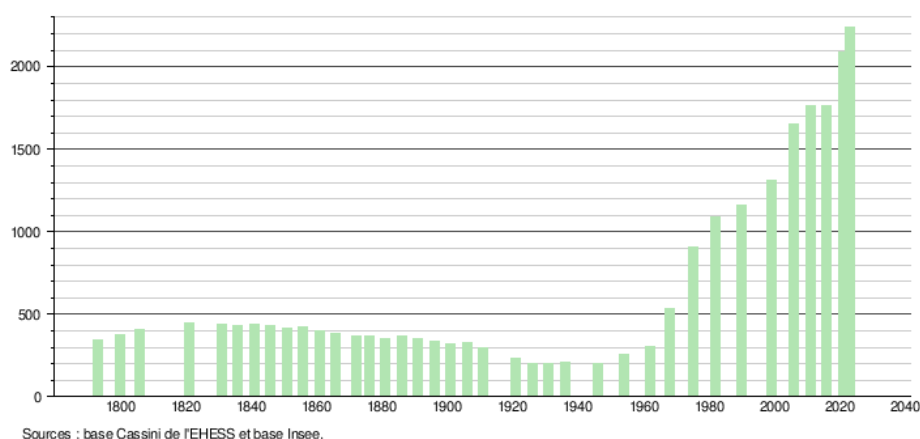
Vacquiers est une commune rurale qui compte **1473 habitants** en 2026.

L' Environnement

Entre Hers et Girou, Saint-Sauveur, anciennement dite "Orzalis" est une des portes de notre monde rural vers la grande métropole toulousaine

Saint-Sauveur est une commune urbaine qui compte 2 530 habitants en 2026, après avoir connu une forte hausse de la population depuis 1962. En 2023, la commune comptait 2 243 habitants, en évolution de +27,01 % par rapport à 2017 (Haute-Garonne : +7,98 %, France hors Mayotte : +2,36 %).

Elle est dans l'agglomération toulousaine et fait partie de l'aire d'attraction de Toulouse, placée exactement à 17 km à vol d'oiseau de Toulouse.





LE CHATEAU MASSONNIER : L'ACTUEL ACCUEIL DE LOISIRS DEPUIS 1993.



Le Public

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants de **3 à 11 ans**, dès lors l'enfant scolarisé jusqu'à l'été de la clôture du cm2.

L'accueil est réservé aux enfants habitants, ou scolarisés sur l'une des deux communes ou dès lors qu'un des deux responsables légaux habitent sur l'une d'entre elles.

La majorité des enfants accueillis provient de Saint Sauveur (65,5%).

L'école

- L'école primaire Charles Mouly accueille **260 élèves**.
- L'école primaire Magnolia accueille **160 élèves**

L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs de Saint Sauveur - Vacquiers est une structure qui organise l'encadrement des enfants pendant les **périodes de vacances scolaires** : vacances d'automne, Noël, hiver, de printemps et d'été (temps extrascolaire).

Il est déclaré **ACCEM** (Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

L'accueil de loisirs se trouve : **au 2 rue de la Palanquette 31790 Saint Sauveur**

Dans les locaux de l'école publique Charles Mouly.

Ces locaux sont mis à disposition par la mairie de Saint Sauveur. Des espaces sont dédiés à l'accueil de loisirs, d'autres sont mutualisés avec l'école et l'ALAE.

Ces locaux sont composés de la façon suivante :

- ✓ Un bureau
- ✓ Un espace infirmerie
- ✓ Un espace animateur
- ✓ Une salle d'activité 6-11 ans
- ✓ Une salle d'activité 3-5 ans
- ✓ Une salle de motricité
- ✓ Une salle de restauration
- ✓ Une bibliothèque
- ✓ Deux dortoirs
- ✓ Deux espaces extérieurs avec préau, bois et local sport
- ✓ Un parc enfant avec skate par et jeux en bois
- ✓ Un départ de randonnée



Les Objectifs Pédagogiques

En adéquation avec le projet éducatif de LE&C Grand Sud et le PEDT, nous décrivons ici les objectifs pédagogiques qui donnent un cadre à nos actions.

Développer le vivre et faire ensemble

Accompagner l'enfant dans le respect de soi et d'autrui	. développer l'empathie . mettre en place des jeux de connaissance et de cohésion . instaurer des règles communes . valoriser l'enfant dans ses actions . accompagner l'enfant dans la connaissance et la gestion des émotions . initier à la médiation et au fairplay . permettre à l'enfant d'être acteur de ses journées . donner à l'enfant l'accès à des lieux de recueil, de calme
Favoriser l'inclusion de chacun	. Parler et informer sur la différence . Créer des Espaces - Outils sensoriels . Formation de l'équipe autour de l'inclusion . Rencontre et disponibilité avec les familles et enfant en amont de l'accueil . Lien avec la directrice alae, mise en place d'outils d'informations communs . Présence d'AESH pour les enfants nécessitant un accompagnement spécifique . Mise en place d'inter-centre et de correspondance entre les deux établissements, en amont des vacances

Donner l'accès aux loisirs, à la culture et au sport

Favoriser l'ouverture culturelle, artistique et sportive pour tous les enfants	. Initier l'enfant à la culture du monde . Proposer des ateliers hebdomadaires, autour d'une thématique . Mettre en avant les compétences spécifiques des animateurs, au profit des enfants . Proposer des sorties culturelles et sportives . Faire intervenir des intervenants extérieurs, locaux
Instaurer un climat de jeux et de détente, dans le respect du rythme de l'enfant	. Mise en place annuelles de rencontres intercommunales . Proposition de séjour hiver et été intercommunaux . Utilisation des espaces sportifs des deux communes . Mutualiser les locaux et matériel pour un repère plus facilitant à l'enfant . Décorer les espaces pour créer une atmosphère de vacances . Mise en place de temps et de jeux libres . Mise en place d'espace calme

Maintenir et développer la coparentalité et l'harmonisation entre les différents partenaires

Tisser un lien de confiance avec les familles	. Mise en place de temps d'accueil quotidien conviviaux. . Transmission des documents d'information, livret d'accueil en amont de la rentrée scolaire.
--	---

	. Disponibilité de la direction dans des délais rapides . Proposition de participation sur des évènements aux familles qui le souhaitent . Alimentation du facebook, illustrant les animations, évènements effectués sur la période. . Elaboration d'un livret d'accueil aux familles
Favoriser les échanges avec l'école et les partenaires extérieurs	. Maintenir des binômes animateur/instit, afin de garantir les temps d'échange quotidien. . Temps d'échange réguliers entre les 2 directions. . Réception des familles avec les 2 directions . Partenariat et partage de projets, évènements, annuels. . Réunions avec les élus à l'enfance. Participation à l'élaboration du PEDT et de la charte éducative . Transmission de bilan vacances aux communes



La Journée Type

7H30 A 9H30 : Temps d'accueil

Ce temps d'accueil a été aménagé, afin de permettre l'arrivée échelonnée des enfants. C'est aussi, un moment d'échange individuel qui se veut chaleureux avec la famille. Un membre de la direction ou l'animateur référent se charge de prendre les informations transmises par les familles afin de faire un relai à l'équipe, par la suite.

Les enfants sont accueillis dans un lieu de vie convivial, chaleureux et dynamique où sont aménagés différents espaces ludiques laissés à leur disposition.

L'équipe d'animation revêt une grande importance à la relation avec l'enfant et ses parents pour établir un climat de confiance et que sa journée commence dans les meilleures conditions d'accueil.

De 9h30 à 12h : Temps d'activités variées.

Les enfants choisissent à quelles activités ils souhaitent participer, sur quels pôles ils souhaitent aller. L'organisation des matinées est effectuée en fonction de l'enfant, son âge, ses besoins et son rythme.

Les animateurs sont à l'écoute et accompagnent avec bienveillance les enfants dans la découverte de nouvelles activités. Ils s'assurent que les enfants puissent expérimenter en toute sécurité de nouveaux domaines de loisirs. Ils veillent également à ce que chacun puisse trouver sa place dans le groupe.

12h00 à 14h00 Pause méridienne

C'est un moment privilégié dans la journée qui comprend un temps de repas et un temps libre. En fonction du nombre d'enfants présents, deux services peuvent être proposés.

Les animateurs accompagnent les enfants dans la découverte de nouveaux goûts, et s'assurent que le temps du repas reste un temps convivial et agréable, propice aux échanges.

Un temps de sieste et un temps calme sont proposés aux plus petits, ainsi qu'à ceux en ayant besoin.

De 14h00 à 16h00 : Temps d'activités variées

Temps d'activités variées. Les enfants choisissent à quelles activités ils souhaitent participer. Les animateurs sont à l'écoute et accompagnent avec bienveillance les enfants dans la découverte de nouvelles activités. Ils s'assurent que les enfants puissent expérimenter en toute sécurité de nouveaux domaines de loisirs.

Ils veillent également à ce que chacun puisse trouver sa place dans le groupe.

Les activités sont suivies d'un petit temps libre.

De 16h00 à 16h30

Goûter Proposé par l'alsh, il est varié et équilibré et parfois fait maison.

Il est fourni par l'ALSH, afin que chaque enfant ait une proposition similaire. C'est un temps convivial très apprécié des enfants. Ce goûter peut être, selon les jours et thématiques, réalisé par les enfants.

Accueil du soir : 16h30 à 18h30 Temps d'accueil

L'accueil mis en place pour les parents permet de maintenir un échange de qualité.

Ce temps d'accueil a été aménagé, afin de permettre aux enfants de profiter de leur fin de journée, avec des mises à disposition de jeux en autonomie.

C'est aussi, un moment d'échange individuel qui se veut chaleureux avec la famille.

Des horaires d'accueil s'effectuent également de 11h30 à 12h et de 13h30 à 14h.

Pour raisons médicale, l'enfant peut être déposés et récupéré en dehors de ces horaires, en informant la direction auparavant.

Les horaires peuvent être modifiées pour des raisons de fonctionnement interne, occasionnel (sorties, prestations). Les familles en sont informées en amont.

Évaluation

Une évaluation permet d'être cohérent dans ses choix pédagogiques et d'en définir de nouveaux lorsque l'association, le public, l'équipe pédagogique évolue.

L'évaluation c'est un moyen qui permet à chacun des acteurs du service de se positionner par rapport à des objectifs énoncés, de prendre conscience des différentes évolutions et de réadapter en fonction de la situation

Ces évaluations successives permettent de voir l'évolution du travail de l'équipe pédagogique sur toute une période, mettant en évidence les objectifs fixés par ces projets qui ont été atteints, ceux pour lesquels il faut persévérer et savoir remettre en questions ses méthodes.

Évaluation à plusieurs niveaux :

- ➔ avant : pour vérifier la faisabilité du projet
- ➔ pendant : pour ré évaluer les actions a mi parcours s'il y a lieu
- ➔ final : permettant d'examiner les résultats

Elle se fera par le biais de réunions avec l'équipe d'animation, les différents partenaires, la commune. S'y ajoutera les temps de bilan avec les enfants durant les temps d'activités.

Une méthode ou un outil ne prévaut pas plus qu'un autre. Il est souvent question de sur-mesure : il n'y a pas de méthode type mais une méthode adaptée aux besoins, aux enjeux et aux contraintes du projet.

De même « l'outil à tout faire », souvent fantasmé, n'existe pas dans le cadre stricte de l'évaluation.

Pour l'évaluation de nos actions nous utiliserons, par exemple:

- Google forms
- réunions et temps d'échanges (avec les acteurs et partenaires) de fin de projet
- techniques de menée de réunions
- grilles d'évaluation (graphiques, cibles...)
- critères et indicateurs qualitatifs et quantitatifs
- analyse de résultats



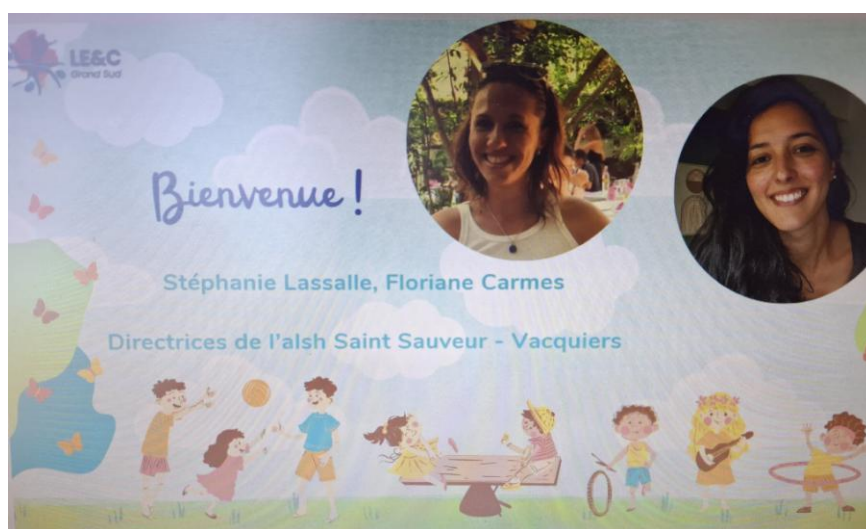
Équipe

Méthodes de travail en équipe

Afin de travailler en équipe de manière efficace, il convient de rappeler les rôles principaux de chacun.

Le rôle du directeur

- ✓ Il met en vie le projet pédagogique et organise les activités
- ✓ Il encadre, forme et accompagne l'équipe d'animation
- ✓ Il est responsable de la qualité de l'accueil et du lien aux familles
- ✓ Il s'assure d'établir des relations partenariales de qualité
- ✓ Il est également responsable du budget de la structure et en fait son suivi comptable
- ✓ Il rend compte à la collectivité et à LEC Grand Sud du fonctionnement de l'accueil



Le rôle des animateurs

- ✓ L'animateur accueille les enfants dans la structure
- ✓ Il participe à la mise en œuvre du projet pédagogique
- ✓ Il met en œuvre des activités variées en recherchant la créativité pédagogique
- ✓ Il assure la sécurité physique, morale et affective des publics accueillis
- ✓ Il évalue et rend compte de ses activités
- ✓ Il participe à la bonne cohésion de l'équipe et aux réunions
- ✓ Il entretient au quotidien de bonnes relations avec les différents partenaires
- ✓ Il assure le relais des informations et veille à la bonne utilisation du matériel et des locaux

Il est aussi nécessaire d'établir des objectifs de travail en équipe afin que chacun trouve sa place et s'épanouisse dans sa fonction.

Objectifs du directeur envers l'équipe

- ➔ Impliquer chacun dans le projet pédagogique en cherchant la créativité pédagogique.
- ➔ Encourager les initiatives et les projets novateurs en valorisant les atouts et compétences de chacun.

Pour ce faire, des temps de travail sont mis en place où chacun peut s'exprimer librement et partager ses idées afin d'améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure :

- ✓ Des réunions « bilan » sont organisées à chaque période afin d'évaluer les vacances , l'accueil, l'équipe, les animations proposées, le fonctionnement, le lien aux familles et aux partenaires.
- ✓ Des réunions « préparation » sont proposées avant chaque période de vacances afin de redéfinir les axes de travail, établir les projets d'animation, se répartir les tâches et travailler sur le fonctionnement.
- ✓ Des entretiens individuels peuvent être proposés pour définir des objectifs de travail et préciser des missions afin d'accompagner et de former les animateurs.

Liens aux Familles



Entant que partenaire de la CNAF, LE&C Grand Sud réaffirme ici **le principe de laïcité** décrit dans la **Charte de la laïcité de la branche famille**.

L'accueil de loisirs de Septfonds permet **un accueil de tous sans discrimination**, dans le respect du principe de laïcité.

Un principe de neutralité philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle est appliqué.

La structure est ouverte à tous

→ INCLUSION ET ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud est signataire de la Charte de déontologie pour **l'accueil des personnes en situation de handicap** dans les structures de vacances et de loisirs, non spécialisées.

La démarche d'inclusion irrigue l'ensemble des structures LE&C Grand Sud car au-delà des enfants porteurs de handicap ou des enfants à besoins éducatifs particuliers, la démarche d'inclusion favorise l'accessibilité de **tous les publics**.

L'accueil de tous favorise l'ouverture à l'autre, la bienveillance et l'empathie à l'égard de l'autre.

→ ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Afin d'accueillir au mieux les enfants porteurs de handicap, les enfants à besoins spécifiques, les enfants ayant une allergie alimentaire ou autre, une maladie chronique comme l'asthme ou le diabète, ou encore des troubles psychiques, l'équipe rencontre la famille et l'enfant dans le but d'établir **un protocole d'accueil**. Ce protocole définit les besoins et le rythme de l'enfant et décrit les aménagements à prévoir pour adapter au mieux l'accueil.

Nous nous appuyons éventuellement sur le **PAI (Protocole d'accueil individualisé)** mis en place par l'école qui définit les adaptations apportées à la scolarité de l'enfant. Celui-ci associe l'enfant, sa famille, l'équipe

éducative ou d'accueil, les personnels de santé rattachés à la structure, les partenaires extérieurs et toute personne ressource.

→ Moyens et accompagnement à l'inclusion

La démarche d'inclusion irrigue l'ensemble des structures LE&C GS car au delà des enfants porteurs de handicap ou des enfants à besoins éducatifs particuliers, la démarche d'inclusion favorise l'accessibilité de tous les publics. Elle est une collaboration étroite entre enseignants,, élèves, familles, professionnels de l'éducation et la communauté, favorisant ainsi un environnement d'apprentissage solidaire et enrichi par l'échange et la coopération.

Le nombre d'enfants en situation de handicap accueilli sur les structures ne cesse d'augmenter, ce qui caractérise la transformation de l'approche de la différence dans notre société. Il est nécessaire d'adapter notre accueil et de former l'ensemble des équipes.

L'enjeu de ce travail va au-delà de l'accueil de ces enfants à besoin spécifique : une atmosphère bienveillante et respectueuse est promue dans un établissement inclusif. Elle encourage la tolérance, la compréhension mutuelle, le respect des différences et la lutte contre toute forme de discrimination.

Tous les directeurs LE&C sont formés en interne sur un module « L'inclusion dans les accueils collectifs ». Une form'Action sur 5 jours :

- 3 jours d'apports, d'échanges de pratiques, d'identification des problématiques vécues...
- 3 à 6 semaines sur les structures : observations, mise en œuvre d'outils proposés pendant la première séquence
- 2 jours pour un retour d'expérience, mettre en perspective l'évolution du projet inclusif, déterminer les modalités de transmission auprès de l'équipe, des partenaires...

La chargée de mission Inclusion de LE&C accompagne les collègues en fonction des éventuelles difficultés rencontrées, fait le suivi des projets mis en place.

Appel à projet interne pour le financement de matériel spécifique, d'aménagement d'espace, temps de travail complémentaire (pas de financement pour le renfort d'équipe ou le fonctionnement habituel des structures). Des outils (Padlet, documents, livrets...) sont à disposition des équipes.

La place des familles

Afin de garantir un **accueil sécurisant** pour l'enfant d'un point de vue physique, moral, affectif et émotionnel, nous nous devons de travailler le lien aux familles dans un objectif de **coéducation**.

Le lien aux familles à différents moments :	Finalités et actions mises en œuvre

Première rencontre, inscription	Informier sur le fonctionnement de l'accueil et répondre aux éventuelles inquiétudes, interrogations. S'informer sur l'enfant, ses particularités, ses besoins, ses habitudes
Accueil du matin et du soir	Échanger des informations sur l'enfant, rendre compte de la journée de l'enfant Informier et s'informer sur le vécu de l'enfant (santé, alimentation, relation aux autres, vie dans le groupe)
Entretien ponctuel avec la famille	Lorsque la famille ou l'équipe de l'accueil de loisirs en fait la demande, un entretien est proposé. Il s'agit de faire le bilan d'une situation problématique ou d'éclaircir un point de fonctionnement afin que l'accueil de l'enfant se fasse dans les meilleures conditions possibles.
Communication (affiche, mail)	Informier et communiquer sur la vie de la structure (modalités d'inscriptions, programme d'activités, séjours, projets).

Le lien avec les Partenaires

Associations locales

Le développement des partenariats locaux permet à la structure une ouverture sur l'extérieur ainsi l'enfant peut découvrir son environnement.

Voici des liens à développer et enrichir :

Partenaires	Actions
Accueil de loisirs de la communauté de	Rencontres inter-centres lors des vacances

communes du Frontonnais	Séjours mutualisés en été
Intervenants extérieurs sportifs AMC WUSHU	Animations proposées lors de deux journées sportives
Les aériennes	Animations sur une journée
EPHAD CEPET	Rencontres et ateliers avec des résidents et les enfants

Fonctionnement

Équipe et Organisation des groupes



L'équipe d'animateur est recrutée en fonction des effectifs réels de la période et de la réglementation actuelle des ACM.

Afin de répondre au plus juste aux rythmes et besoins de l'enfant, des groupes sont constitués par tranches d'âges et en fonction du nombre d'inscrits. Lors des temps informels (repas, début de matinée et fin de journée), les enfants se retrouvent tous ensemble dans des espaces dédiés.

Vacances (environ 80 enfants inscrits)		
Les Némos 3-4 ans	Les Matelots 5-6 ans	Les Marins 1 & 2 7-12 ans

Fiche Pratique

- Coordonnées
4 rue de la Palanquette 31790 Saint Sauveur
alsh-saintsauveur.vacquiens@lecg.org
06.63.37.93.73

➔ Ouverture de l'accueil de loisirs

Vacances Automne – Noël - Hiver – Printemps – Été	7h30 – 18h30
---	--------------

➔ Tarifs (sans la déduction des aides éventuelles de la CAF ou de la MSA)

	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	journée sans repas	journée avec repas
0-399	4,50 €	6,00 €	9,00 €	10,50 €
400-599	5,00 €	6,50 €	9,00 €	10,50 €
600-799	5,50 €	7,00 €	9,00 €	10,50 €
800-999	6,00 €	7,50 €	9,00 €	10,50 €
1000-1199	6,50 €	8,00 €	10,00 €	11,50 €
1200-1399	7,00 €	8,50 €	11,00 €	12,50 €
1400-1599	7,50 €	9,00 €	12,00 €	13,50 €
1600-1799	8,00 €	9,50 €	13,00 €	14,50 €
1800-1999	8,75 €	10,25 €	14,00 €	15,50 €
2000 et plus	9,50 €	11,00 €	15,00 €	16,50 €

A noter :

Les aides de la CAF en fonction du quotient familial sont mentionnées dans la communication auprès des familles.

Les séjours, activités complémentaires à l'offre de loisirs au sein de l'ALSH, sont facturés aux familles en fonction de leur coût de revient, avec trois tranches suivant les quotients familiaux.

➔ Modalités d'inscriptions

Pour inscrire un enfant à l'accueil de loisirs, la famille doit fournir les documents suivants :

- ✓ un dossier d'inscription de l'année scolaire en cours
- ✓ la copie des pages vaccination du carnet de santé
- ✓ l'attestation de quotient familial
- ✓ le règlement intérieur signé
- ✓ la transmission de paiement
- ✓ la transmission d'information juridique sujet à la protection de l'enfant



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE

Tél. : 05 62 87 43 43 - Télécopie : 05 62 87 43 44

Mail : contact@loisireduc.org

www.lecgs.org

Antenne d'Aix en Provence :

Les Bureaux de l'Arche

5, rue des Allumettes - 13090 AIX EN PROVENCE

Tél. : 04 42 16 03 21

Mail : contact-sudest@lecgs.org